



## **Circuit de randonnée : Le sentier de l'évasion**

### **Circuit numéro 5, balisage jaune, pastilles rouges (numéro 5) sur les panneaux**

En suivant ce parcours vous découvrirez le village de Reyssouze et le bâti du Val de Saône avec maisons à cour fermée et pans de bois. Vous traversez la prairie de la Saône, des champs maraîchers et des prés.

**Départ et arrivée :** mairie de Reyssouze

**Distance :** 8,9 km

**Durée :** 2h20

#### **Carnet de Route**

**(D/A)** Dos à la mairie, partir à droite vers l'église. Au carrefour, tourner à droite Rue de la Valod. Ce lieu-dit se trouve à droite, bifurquer à gauche jusqu'au carrefour de la cote 180.

**(1)** Bifurquer à droite et, au virage, continuer tout droit sur une piste. Franchir une barrière puis deux ruisseaux. Peu après le deuxième, arriver à une fourche avec un chemin enherbé.

**(2)** Partir à gauche et, au carrefour à quatre branches, revenir à gauche jusqu'à une barrière.

**(3)** Virer complètement à droite et rester à main gauche jusqu'à la route. Suivre cette dernière jusqu'à un carrefour à la sortie du Bois de la Guilleuse.

**(4)** Tourner à droite le long du bois et suivre cette route jusqu'à la Grande Rue (D1c).

**(5)** Continuer en face par le Chemin des Chapelles puis sur la piste à droite. À la route, continuer à droite jusqu'au champ. Au petit bois suivant, prendre la piste qui traverse le champ puis une courte portion boisée pour arriver à une fourche.

**(6)** Partir à gauche, ignorer une piste à droite puis aller tout droit à la route. Rejoindre une route et la suivre tout droit avant de prendre une piste à droite. La suivre jusqu'à son terminus au lieu-dit Petite Lie. Partir à gauche jusqu'au carrefour suivant et prendre à gauche pour trouver la D1c

**(7)** Continuer tout droit. À la piste qui suit, aller à droite. Retrouver la départementale et la descendre à gauche jusqu'au parking **(D/A)**.